

# Voici pourquoi il faut une 13<sup>e</sup> rente AVS

- ✓ Les prix augmentent, mais les rentes stagnent : la 13<sup>e</sup> rente AVS compensera les hausses de prix.
- ✓ La 13<sup>e</sup> rente AVS est bon marché, car les employeurs et les très hauts revenus la financent également.
- ✓ L'AVS fait des bénéfices, et ses réserves n'ont jamais été aussi élevées.



« Une 13<sup>e</sup> rente AVS, pour pouvoir bien vivre à la retraite. »

Jacob Hauri, concierge à la retraite



Le 3 mars 2024

OUI à la 13<sup>e</sup> rente AVS

NON à la retraite à 67 ans  
(initiative sur les rentes)

Initiative 13<sup>e</sup> rente c/o USS



Pour plus d'informations et d'arguments : [www.avsx13.ch](http://www.avsx13.ch)



# Notre rente ne suffit plus.

13<sup>e</sup> rente AVS  
le 3 mars **OUI**

# Tout coûte plus cher : nos rentes ne suffisent plus

1. Loyers, primes d'assurance-maladie, électricité, transports publics: tout coûte plus cher. Les rentes ne sont pas adaptées.
2. Une 13<sup>e</sup> rente AVS compensera les hausses de prix – pour les retraité-e-s actuels et futurs (y compris bénéficiaires PC).
3. La 13<sup>e</sup> rente AVS est la réponse la moins chère et la plus efficace au problème des rentes trop basses.

## Tout coûte plus cher

MAIS LES RENTES STAGNENT.

LOYER	+ 8%
ASSURANCE-MALADIE	+ 16%
CHAUFFAGE	+ 60%
TRANSPORTS PUBLICS	+ 4%
ALIMENTATION	+ 5%
ÉLECTRICITÉ	+ 46%

TVA (DÈS 2024) + 0.4%

**TOUJOURS MOINS  
À LA FIN DU MOIS!**

AUGMENTATIONS SUR LA PÉRIODE 2020 - 2024  
MÉNAGE MÉDIAN. SOURCE : OFS, CALCULS USS



« Avec les hausses de prix, les retraité-e-s perdent l'équivalent d'une rente mensuelle. C'est pourquoi nous avons besoin de la 13<sup>e</sup> rente AVS. »

Pierre-Yves Maillard  
Président de l'USS

24 heures / La Tribune de Genève, 2 mars 2023

## Les rentes AVS ne seront pas augmentées



« J'ai besoin de la 13<sup>e</sup> rente AVS »

Laurence Müller (67 ans), retraitée vivant en Valais, a de la difficulté à joindre les deux bouts, parce que sa rente est trop basse et que le coût de la vie augmente.



Le 3 mars 2024

**OUI à la 13<sup>e</sup> rente AVS**